

CONTEXTE

Depuis la « semaine du droit des jeunes », les SDJ ont cultivé une longue tradition d'organisation de journées d'étude. Celle que nous vous proposons aujourd'hui s'inscrit pleinement dans cette lignée mais vise également à célébrer d'autres événements. Premièrement, nous tenons à saluer l'impressionnante carrière professionnelle de **Jean-Pierre Bartholomé**, non seulement fondateur des Services droit des jeunes, de Défense des enfants – International Belgique, de Jeunesse & Droit, du Journal du droit des jeunes, mais également à la base de la Coordination des ONG pour les droits de l'enfant et de la réactivation de la Commission Jeunesse de la Ligue des droits de l'Homme. Nous en profitons aussi pour fêter le 30ème anniversaire du **Journal du droit des jeunes** (n° 300 !). Finalement nous vous présenterons en avant première la **publication d'un livre sur l'histoire des Services droit des jeunes** et par la même occasion, notre nouveau matériel de communication (nouveau logo, etc.).

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Date

Le vendredi 28 janvier 2011 de 9h00 à 17h00
(+ verre de l'amitié)

Lieu

FUNDP - Faculté de Philosophie et Lettres (**Aula Maïor**)- rue J. Grafé 1, B-5000 Namur

Prix

50 euros
(inscription, documentation, pauses café et repas de midi inclus)

Date limite d'inscription

Le 21 janvier 2011

Payement sur le compte de Jeunesse & Droit n° 068-2008803-57

L'inscription est définitive dès réception du talon réponse (un par personne) ET réception du paiement.

Vous pouvez vous inscrire :

- En ligne en téléchargeant le formulaire de participation sur le site www.sdj.be.
- Par email en renvoyant le formulaire de participation à jdj@skynet.be.
- Par fax au **04/342.99.87** (Jeunesse et Droit).

Cette journée d'étude est agréée par l'OBFG à raison de 6 points de formation.

Pour plus d'informations, surfez sur www.sdj.be
ou contactez Catherine Ducat : cd@sdj.be ou
02/210.94.98.

JOURNÉE D'ÉTUDE

Responsabilité individuelle versus déresponsabilisation collective

Jeune et responsable ?



Vendredi 28 janvier 2011 à Namur

CONTACT

Pour plus d'informations et pour consulter les
adresses des différents Services droit des jeunes,
rendez vous sur

www.sdj.be

L'enfant juridiquement incompetent doit être représenté par ses parents dans les actes et démarches juridiques. On attend des parents qu'ils éduquent l'enfant pour le rendre progressivement responsable et capable de prendre une place dans la société. Les différents professionnels de l'enseignement, de l'Aide à la jeunesse, etc. ont pour mission de les accompagner dans leur parcours visant à devenir des adultes autonomes.

en commun des expériences et construire une réflexion qui donne du sens au travail socio-éducatif avec les jeunes et aux perspectives que la société leur propose.

PROGRAMME

Matinée

9h00	Accueil et inscriptions
9h15	Introduction de la journée par Benoît Van Keirsbilck
9h30	Approche philosophico-juridique de l'évolution du statut de l'enfant et de sa place dans la société, par Jacques Fierens , Avocat, Professeur extraordinaire à l'Université de Namur, Professeur à l'Université de Liège
10h00	Une passion collective irresponsable: trouver un responsable à tout prix, par Antoine Masson , Psychiatre-psychanalyste, Centre Chapelle-aux-Champs, Professeur aux FUNP et invité à l'UCL, C.I.D.E.
10h30	Pause café
11h00	La responsabilisation à travers la contractualisation, ou comment faire porter à l'individu les conséquences de ses actes, par Abraham Franssen , Chargé de cours aux Facultés Universitaires de Saint Louis
11h30	Pratiques de responsabilisation : de la décision à l'exécution du placement des mineurs poursuivis par la justice, par Alice Jaspert , Docteur en criminologie, Centre de Recherches Criminologiques, ULB et Clemence Francoise , doctorante à la VUB
12h00	Débat avec la salle
12h45	Lunch

Après-midi

14h15 Ateliers

→ Ces ateliers auront pour but de permettre aux professionnels de réfléchir à leur positionnement en tant que travailleurs sociaux (au sens large) et remplir leurs missions, dans un contexte où les messages paradoxaux sont légion.

Atelier 1 L'école : Où l'on devrait être responsable avant de l'apprendre ?

Atelier 2 La vie sociale : Où l'on devrait être responsable dans une société irresponsable ?

Atelier 3 La justice : Où la sanction se veut responsabilisante ?

Atelier 4 Le travail en réseaux : Où les professionnels travaillent ensemble pour le pire ou le meilleur ?

Atelier 5 Et les professionnels dans tout ça ? : Où la pratique socio-éducative permet-elle au jeune de grandir ?

16h15 Pause

16h45 Conclusions : quelles balises pour les professionnels?, par **Jean-François Servais**

17h00 Verre de l'amitié



Journée d'étude organisée en collaboration avec



Défense des enfants -
International Belgique

Coordination des ONG
pour les Droits de l'Enfant



Jeunesse
et Droits



La Ligue des Droits
de l'Homme

INFANTILISATION

ET SUR-RESPONSABILISATION

Le statut du jeune est désarticulé : Les jeunes sont-ils immatures et irresponsables ou responsables et devant assumer les conséquences de leurs actes ? D'une part « l'enfant-roi » est tenu pour responsable de son manque d'éducation. D'autre part, la contractualisation de toute démarche éducative peut se retourner contre le jeune qui n'a pas respecté le « contrat » qu'il avait pourtant « librement » accepté. Les jeunes sont-ils alors pris au piège des paradoxes de la société ?

Comment peuvent-ils exercer des responsabilités à leur niveau tout en prenant le temps d'accéder progressivement à l'âge adulte ? Comment leur permettre d'avoir des droits, de les exercer, sans devoir en payer le prix fort ? Comment les professionnels peuvent-ils aider, guider les jeunes dans ce cheminement sans les infantiliser mais en les amenant progressivement à grandir ?

OBJECTIF

L'objectif de cette journée d'étude est de permettre aux travailleurs du secteur de réfléchir à leurs pratiques au regard des questions de responsabilité et de responsabilisation. Ceci afin de mettre